Le meilleur mariage est le plus facile !

Uqbah Ibn 'Âmir (qu'Allah l'agrée) relate : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : "Le meilleur mariage est le plus facile !" Et le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit à un homme : "Accepterais-tu que je te marie avec telle femme ? - Il répondit : Oui ! - Puis, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit à la femme : Accepterais-tu que je te marie avec cet homme ? - Elle répondit : Oui !" Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) la maria sans que son prétendant ne lui eût fixée de dot. Il consomma le mariage et ne lui donna rien. Mais lorsque la mort se présenta à lui, il dit : "Certes, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) m'a marié avec unetelle et je ne lui ai rien donné comme dot, je vais dès lors lui donner ma part de l'expédition de Khaybar !" Elle prit donc sa part du butin de Khaybar, puis la vendit contre la somme de cent mille dirhams. »

[Authentique] [Rapporté par Abû Dâwud]

Dans ce hadith, 'Uqbah ibn 'Âmir (qu'Allah l'agrée) a évoqué que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a incité à faciliter le mariage et a expliqué que le meilleur mariage est celui dont la dot est modeste. Le mariage avec une dot modeste est donc très recommandé, contrairement - bien qu'étant permis - à celui dont la dot est excessive. En effet, lorsque la dot est modeste, le mariage n'est pas compliqué [à réaliser] pour quiconque le désire. Dès lors, le mariage sera convoité et désiré, les pauvres auront la possibilité de se marier, les naissances augmenteront réalisant ainsi l'un des plus importants desseins du mariage. Ensuite, 'Uqbah ibn 'Âmir (qu'Allah l'agrée) mentionna que le Prophète (sur lui la paix et le salut) proposa à un homme de le marier à une femme, puis il fit de même avec la femme en lui proposant de la marier à l'homme. Lorsque les deux parties consentirent à se marier, le Prophète (sur lui la paix et le salut) les maria. Toutefois, l'homme ne mentionna pas de dot pour son épouse. Il consomma ensuite son mariage sans lui donner quoique ce soit. Mais lorsque la mort se présenta à lui, il lui donna une terre qu'il avait acquise comme part de butin à la suite de [l'expédition de] Khaybar en compensation de la dot qu'il ne lui avait pas donnée. Elle prit donc cette terre comme dot, puis elle la vendit contre la somme de cent mille dirhams.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/58110